

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

ARRETE N°2022-0101/MEFP/SG/DGI portant fixation du  
contenu et format de la déclaration annuelle des prix de transfert

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

- VUSA CF n°00253*
- Vu la Constitution ;
  - Vu la Charte de la transition du 1<sup>er</sup> mars 2022 ;
  - Vu le Décret n°2022-041/PRES du 03 mars 2022 portant nomination du Premier Ministre ;
  - Vu le Décret n°2022-053/PRES du 05 mars 2022 portant composition du Gouvernement ;
  - Vu le Décret n°2022-054/PRES du 05 mars 2022 portant nomination du Secrétaire Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres ;
  - Vu le Décret n°2022-0026/PRES-TRANS/PM/SGG-CM du 31 mars 2022 portant attribution des membres du Gouvernement ;
  - Vu le Décret n°2016-027/PRES/PM/SGG-CM du 23 février 2016 portant organisation-type des départements ministériels ;
  - Vu le Décret n°2020-0354/PRES/PM/MINEFIP du 15 mai 2020 portant organisation du Ministère de l'économie, des finances et du développement ;
  - Vu la Loi organique N°073-2015/CNT du 06 novembre 2015 relative aux lois de finances ;
  - Vu la Loi n°058-2017/AN du 20 décembre 2017 portant Code général des impôts du Burkina Faso ;
- M/04/2022*

ARRETE

**Article 1 :** En application des dispositions du paragraphe 4 de l'article 98 du Code général des impôts, le présent arrêté fixe le contenu et le format de la déclaration annuelle des prix de transfert.

**Article 2 :** La déclaration annuelle des prix de transfert comprend les informations suivantes :

- 1) L'identification de l'entreprise déclarante : forme juridique, raison sociale, numéro IFU, adresse, et description de l'activité et des changements intervenus au cours de l'exercice comptable considéré.
- 2) Des informations sur le groupe d'entreprises multinationales dont l'entreprise déclarante fait partie :
  - a) des informations sur la société mère ultime du groupe d'entreprises multinationales (raison sociale, adresse et pays de résidence fiscale) ;
  - b) une description des principales activités du groupe d'entreprises multinationales ;
  - c) une description de la politique de prix de transfert appliquée par le groupe d'entreprises multinationales en relation avec l'entreprise déclarante ;
  - d) une liste des actifs incorporels détenus par le groupe d'entreprises multinationales qui sont utilisés par l'entreprise déclarante ainsi que la raison sociale et le pays de résidence fiscale de l'entreprise liée propriétaire ou copropriétaire des actifs incorporels ;
  - e) une description des restructurations d'entreprises opérées au sein du groupe d'entreprises multinationales ayant affecté l'entreprise déclarante.
- 3) Des informations spécifiques concernant l'entreprise déclarante :
  - a) un état récapitulatif des opérations réalisées par l'entreprise déclarante avec des entreprises liées : nature et montant des transactions, raison sociale et pays de résidence fiscale des entreprises liées concernées par les transactions, nature des relations entre l'entreprise déclarante et l'entreprise liée partie à la transaction, et méthode de détermination des prix de transfert appliquée y compris les changements intervenus au cours de l'exercice comptable ;
  - b) des informations sur les prêts et emprunts réalisés avec des entreprises liées ;
  - c) des informations sur les transactions réalisées avec des entreprises liées sans contrepartie ou avec une contrepartie non monétaire ;
  - d) des informations sur les transactions réalisées avec des entreprises liées qui font l'objet d'un accord préalable de prix ou d'un rescrit fiscal conclu entre l'entreprise liée partie à la transaction et l'administration fiscale d'un autre pays.

**Article 3 :** La déclaration annuelle des prix de transfert est souscrite au moyen du formulaire de déclaration annexé au présent arrêté.

**Article 4 :** La déclaration annuelle des prix de transfert doit être renseignée en langue française.

**Article 5 :** Le Directeur général des impôts est chargé de l'application du présent arrêté qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**Pièce jointe :**

- Formulaire de déclaration annuelle des prix de transfert

Ouagadougou, le **15 AVR 2022**



**Seglaro Abel SOME**  
Chevalier de l'Ordre National



**BURKINA FASO**  
*Unité – Progrès – Justice*  
-----  
**DIRECTION GENERALE DES IMPOTS**

**DECLARATION ANNUELLE DES PRIX DE TRANSFERT (DAPT)**

<b>00 PERIODE D'IMPOSITION</b>	
Période :	

<b>01 IDENTIFICATION DU CONTRIBUABLE</b>							
N° registre de commerce :				N° IFU :			
Nom ou raison sociale :							
Profession ou activité :				Code activité :			
Adresse du siège :				Secteur :			
N° et rue		Section :		Lot :		Parcelle :	
Adresse des établissements secondaires :							
Adresse du domicile :			BP :		Quartier :		
N° et rue		Secteur		Section :		Lot :	Parcelle :

N°	Libelle	
01	Description des principales activités	
02	Changement significatif d'activité intervenu au cours de l'exercice	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
03	Dans l'affirmative, décrivez les changements d'activité intervenus	

**02 INFORMATIONS SUR LE GROUPE D'ENTREPRISES MULTINATIONALES DONT L'ENTREPRISE DECLARANTE FAIT PARTIE**

<b>I. Informations sur la société mère ultime du groupe d'entreprises multinationales</b>	
01	Nom ou raison sociale :
02	Adresse du siège social : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
03	Pays de résidence fiscale:
<b>II. Description des principales activités du groupe d'entreprises multinationales</b>	
04	
<b>III. Description générale de la politique de prix de transfert appliquée par le groupe d'entreprises multinationales et en relation avec l'entreprise déclarante</b>	
05	



**BURKINA FASO**  
Unité – Progrès – Justice  
\*\*\*\*\*  
**DIRECTION GENERALE DES IMPOTS**

IV. Description générale de la politique de prix de transfert appliquée par le groupe d'entreprises multinationales et en relation avec l'entreprise déclarante			
N°	Nature de l'actif incorporel utilisé (brevet; marque ; nom commercial)	Entreprise liée propriétaire ou copropriétaire de l'actif incorporel	Pays de résidence fiscale de l'entreprise liée propriétaire ou copropriétaire de l'actif incorporel
01			
02			
03			
04			
05			
V. Une restructuration opérée au sein du groupe d'entreprises multinationales a-t-elle affecté l'entreprise déclarante au cours de l'exercice?			
Oui <input type="checkbox"/>			Non <input type="checkbox"/>
Dans l'affirmative, décrivez brièvement la restructuration et plus particulièrement les conséquences en matière de réallocation des fonctions, risques et/ou actifs			

**03. INFORMATIONS SUR LES OPERATIONS REALISEES PAR L'ENTREPRISE DECLARANTE AVEC DES ENTREPRISES LIEES**

**I. Nature et montant des opérations réalisées avec des entreprises liées et méthode de détermination des prix de transfert appliquée**

Si une opération de même nature est réalisée avec différentes entreprises liées, veuillez servir autant de lignes que d'entreprises liées concernées

Nature des opérations	Montant total des opérations		Entreprise liée 3	Pays de résidence fiscale 4	Nature de la relation avec l'entreprise liée 5	Méthode de détermination des prix de transfert appliquée (*) (cocher la case correspondante)						En cas de changement de méthode intervenu au cours de l'exercice, cocher la case 12
	Achats /Dépenses 1	Ventes/ Revenus 2				CUP6	MPR7	MPRM8	MTMN9	MPB10	AUTRE 11	
Valeurs d'exploitation												
Matières premières												
Produits finis ou semi-finis												
Marchandises												
Autres (préciser)												
Rémunérations pour l'utilisation de biens corporels et incorporels												
Loyers												
Redevances (autres que pour les services techniques)												
Rémunérations de franchise												



**BURKINA FASO**  
Unité – Progrès – Justice  
-----  
**DIRECTION GENERALE DES IMPOTS**

Nature des opérations	Montant total des opérations		Entreprise liée 3	Pays de résidence fiscale 4	Nature de la relation avec l'entreprise liée 5	Méthode de détermination des prix de transfert appliquée (*) (cocher la case correspondante)						En cas de changement de méthode intervenu au cours de l'exercice, cocher la case 12
	Achats / Dépenses 1	Ventes/ Revenus 2				CUP6	MPR7	MPRM8	MTMN9	MPB10	AUTRE 11	
Autres (à préciser)												
<b>Services</b>												
Gestion / Administration												
Services techniques et rémunérations du travail intellectuel												
Recherche et développement												
Formation												
Commissions												
Autres (à préciser)												
<b>Opérations financières</b>												
Intérêts												
Frais de garantie et de caution												

(\*) Méthodes de détermination des prix de transfert appliquées :

**CUP** : Méthode du prix comparable sur le marché libre

**MTMN** : Méthode transactionnelle de la marge nette

**MPR** : Méthode du prix de revente

**MPB** : Méthode du partage des bénéfices

**MPRM** : Méthode du prix de revient majoré

Décrivez la méthode de détermination des prix de transferts appliqués si la colonne 11 (autre méthode) du tableau ci-dessus a été cochée:
Décrivez les changements de méthode de détermination des prix de transfert intervenus au cours de l'exercice si la colonne 12 du tableau ci-dessus a été cochée et indiquez les raisons qui ont motivé ces changements :

**II. Informations spécifiques sur les prêts et emprunts avec des entreprises liées**

Si plusieurs prêts ont été accordés par/ou à une même entreprise liée, veuillez servir autant de lignes que de prêts

(a) Prêts accordés à des entreprises liées (y compris les prêts aux succursales)

N°	Raison sociale de l'entreprise liée	Pays de résidence fiscale	Solde d'ouverture (préciser la monnaie utilisée)	Mouvements de l'exercice		Solde de clôture (préciser la monnaie utilisée)	Prêt avec intérêts (Oui / Non)	Taux d'intérêt
				Augmentations	Diminutions			



**BURKINA FASO**  
*Unité – Progrès – Justice*  
-----  
**DIRECTION GENERALE DES IMPOTS**

(b) Emprunts contractés auprès d'entreprises liées (y compris les emprunts auprès des succursales)

N	Raison sociale de l'entreprise liée	Pays de résidence fiscale	Solde d'ouverture (préciser la monnaie utilisée)	Mouvements de l'exercice		Solde de clôture (préciser la monnaie utilisée)	Prêt avec intérêts (Oui / Non)	Taux d'intérêt
				Augmentations	Diminutions			

**III. Transactions réalisées avec des entreprises liées sans contrepartie ou avec une contrepartie non monétaire**

L'entreprise déclarante a-t-elle fourni des biens ou services ou transféré des biens (corporels ou incorporels) à une entreprise liée, sans contrepartie ou avec une contrepartie non monétaire ?

Oui

Non

Dans l'affirmative, indiquez la nature des biens ou services, la raison sociale de l'entreprise liée et le cas échéant la nature de la contrepartie :

L'entreprise déclarante a-t-elle fourni une contrepartie non monétaire ou aucune contrepartie à une entreprise liée pour la fourniture de biens ou services ou le transfert de biens (corporels ou incorporels) ?

Oui

Non

Dans l'affirmative, indiquez la nature des biens ou services, la raison sociale de l'entreprise liée et le cas échéant la nature de la contrepartie :

**IV. Informations sur les accords préalables de prix de transfert et les rescrits fiscaux**

Les transactions réalisées par l'entreprise déclarante avec des entreprises liées mentionnées aux 1 et 2 font-elles l'objet d'un accord préalable de prix de transfert ou d'un rescrit fiscal conclu avec un autre pays par l'entreprise liée partie à la transaction ?

Oui

Non

Dans l'affirmative, indiquez ci-après la nature de la transaction et raison sociale et le pays de résidence fiscale de l'entreprise liée:

N°	Nature de la transaction	Raison sociale de l'entreprise liée	Pays de résidence fiscale de l'entreprise liée

A ....., le .....  
Nom – Qualité – Signature